



Comment mettre en attente une facture avant passage d'un expert?

Par **ani896**, le **18/01/2008** à **18:05**

Bonjour,

Je ne sais pas dans quelle catégorie me situer.

Je doit effectuer le paiement d'une facture datant du 17 décembre 2007, sur des travaux non terminés et truffés de malfaçons (carrelage, cheminée).

Je voudrai faire venir un expert sur les lieux pour constater. mais que puis-je faire en attendant pour ne pas payer ma facture que l'entrepreneur menace de mettre chez l'huissier.

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **jeetendra**, le **19/01/2008** à **10:25**

bonjours, vous pouvez consigner la somme aupres de la caisse des depôts et consignation,
cordialement